

# Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 52

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252676>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

subsiste toutefois en cas de récidive (naissance du 2<sup>me</sup>, du 3<sup>me</sup> ou du 4<sup>me</sup> enfant illégitime). — D'autre part, éprouvant plus que jamais, depuis la guerre, le besoin de connaître et de comprendre l'histoire et l'organisation de notre patrie, nous aurons cet hiver une série de quatre conférences, dans la petite salle de la Tonhalle. Le 24 janvier, M. Ehrenzeller, professeur, a parlé de *La formation de la Suisse comme Etat*; le 14 février, M<sup>me</sup> Hoffmann, de Genève, viendra nous entretenir du *Devoir de la femme dans la famille et dans la patrie*; le 7 mars, M<sup>me</sup> Bleuler-Waser, de Zurich, traitera ce sujet: *Comment éveiller chez notre jeunesse l'amour de la patrie?* et enfin, le 28 mars, M. Burke, professeur, nous parlera de ce que doit être *La vraie politique suisse*. Nous comptons sur un nombreux public féminin pour encourager notre initiative. A. D.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

### Communications du Bureau

I. — Le nouveau Comité de l'Alliance Nationale est entré en fonctions au milieu de janvier. L'adresse des membres du Bureau est:

M<sup>me</sup> *Chaponnière-Chaix*, présidente, chemin Dumas, 16, Genève.  
M<sup>me</sup> *Maurice Dunant*, vice-présidente, 6, cours des Bastions, Genève.  
M<sup>me</sup> *K. Jomini*, secrétaire, La Combe, Nyon.  
M<sup>me</sup> *Schindler*, trésorière, Oberer Quai, 6, Bienne.

II. — La *Section de St-Gall de l'Association suisse des Institutrices* (présidente, M<sup>me</sup> Math. Altherr, Florastrasse, 4, St-Gall) vient de se rattacher à l'Alliance.

### A travers les Sociétés féminines

**Genève.** — *Union des Femmes.* — L'activité de notre Union a été si intense durant ce mois que l'Assemblée générale d'hiver, réunie le 29 janvier, a duré fort tard, vu l'abondance des rapports et des communications, et que la dernière partie d'un intéressant travail de M<sup>me</sup> Chaponnière sur *l'activité des femmes de la Suisse allemande* a dû être renvoyée à un thé de membres. M<sup>me</sup> Gourd a d'abord annoncé la fondation du *Secrétariat genevois des Intérêts féminins*, décidé en principe à la dernière Assemblée générale, et pour la création duquel l'Association pour le Suffrage, la Société d'Utilité publique, l'Union des Institutrices primaires, l'Union chrétienne des Jeunes Filles, et le Foyer des Etudiantes, se sont réunis à l'Union. Un Comité autonome de sept membres administre ce Secrétariat, qui a eu la chance inespérée de s'assurer une secrétaire de tout premier ordre en la personne de M<sup>me</sup> V. de Morsier, licenciée ès sciences sociales. Le Secrétariat ne sera ouvert au public que le 1<sup>er</sup> mai prochain, les trois premiers mois de son activité devant être consacrés au groupement, au classement méthodique de renseignements et de documents concernant la situation matérielle, professionnelle, économique et légale de la femme à Genève et en Suisse, son activité dans les grandes Associations féminines et féministes, la littérature et la presse féministes, etc. Le seul point noir est que le chiffre prévu pour le budget d'une année n'a pas été complètement atteint par les cotisations des sociétés, mais il est à espérer que lorsque le Secrétariat sera en mesure de fonctionner et de renseigner exactement le public, d'autres Sociétés pourront se joindre aux premières, comprenant mieux à la pratique son utilité. — M<sup>me</sup> Pesson a présenté ensuite un rapport, déjà étudié dans une réunion préliminaire de déléguées de Sociétés genevoises affiliées à l'Alliance, et concluant à la demande de l'introduction de l'enseignement ménager obligatoire dans la 7<sup>me</sup> année des écoles primaires, et dans les cours professionnels des jeunes filles de 14 à 16 ans. Une démarche sera sous peu faite dans ce sens par les déléguées des Sociétés alliées auprès du Département de l'Instruction publique. — Puis, M<sup>me</sup> Meyer a parlé avec infiniment de tact de questions de moralité publique, dont l'Union a été amenée à s'occuper ces derniers temps: annonces fort équivoques s'étalant dans une certaine presse, et surtout gros problème des sages-femmes de notre ville, dont une partie, la plus remuante et la plus agissante, comprend beaucoup de « faiseuses d'anges ». L'Union a déjà étudié cette question, et espère pouvoir faire sous peu quelques démarches à ce sujet. M<sup>me</sup> Meyer a encore annoncé le grand progrès réalisé par le Bureau auxiliaire de surveillance (assistante de police),

auquel non seulement l'allocation annuelle du Département de Justice et Police a été augmentée, mais encore auquel un nouveau champ d'action a été ouvert par ce même Département, qui a de plus fourni un local à l'agente, M<sup>me</sup> Sibillin, à l'Hôtel de Ville. — L'Union s'est aussi préoccupée des débats qui vont avoir lieu au Grand Conseil sur la pétition de la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme, enfin sortie (après quatre ans bientôt!) de ses cartons, et une réunion des principales Sociétés féminines de Genève, a été convoquée pour étudier les conclusions de la Commission du Grand Conseil, les appuyer sur certains points par une lettre au Grand Conseil, et suggérer des modifications sur d'autres. Sans se faire grande illusion sur le résultat, l'Union a estimé de son rôle de prendre l'initiative d'un mouvement féminin, au moment où l'on s'apprête enfin, grâce à la pétition de la Ligue, à légiférer contre l'alcool. — Dans un autre domaine, la Commission des Assurances, après avoir étudié la loi vaudoise d'assurance-maladie scolaire (voir le *Mouvement Féministe* du 10 octobre 1916) s'est mise en rapports avec M. Nicolet, député, qui a présenté au Grand Conseil un projet de loi rendant obligatoire l'assurance contre la maladie à tous les enfants des établissements d'instruction publique (25.000). Si ce projet, actuellement en discussion, est adopté, un progrès considérable au point de vue de l'assurance aura été fait dans notre canton. — Disons encore, pour clore ce compte-rendu du travail de l'Union, que l'Ouvroir, atteint dans ses finances par le renchérissement des étoffes, organise pour le 1<sup>er</sup> mars sa vente de printemps; que le 31 janvier, une soirée familière a réuni une cinquantaine des ouvrières de l'Ouvroir; qu'au thé de membres du 1<sup>er</sup> février, M<sup>me</sup> M. Barde a parlé de façon fort intéressante de son voyage dans des camps de prisonniers français en Allemagne, et qu'à celui du 1<sup>er</sup> mars, M<sup>me</sup> Brugger fera part de ses expériences, tristes ou gaies, en matière de propagande antialcoolique. E. Gb.

**Neuchâtel.** — *Union Féministe.* — Nous avons organisé, le 24 janvier, une conférence de M. Zimmermann, professeur au Locle, qui a retracé avec autant d'érudition que d'agrément l'histoire du féminisme en France, de 1660 à 1730, période de crise pour l'esprit féminin: en dépit de la réprobation de l'Eglise et des sarcasmes du « monde », des femmes comme M<sup>me</sup> de Sablé, M<sup>me</sup> Dacier, M<sup>me</sup> de Launay, M<sup>me</sup> de Lambert, satisfont leur goût des sciences, et acquièrent pour leurs après-venantes « le devoir de s'instruire et le droit d'être savantes. — Quant au temps présent, les nouvelles dispositions de la loi électorale (prud'femmes, vote en matière ecclésiastique) redoublent l'activité de la Section du Suffrage et de la Section du Travail; différents cours et démarches sont en voie d'organisation; il en sera parlé dans une chronique subséquente, qui renseignera aussi sur les démarches que pourra faire la Section du Suffrage à l'occasion de la motion socialiste déposée au Grand Conseil en faveur du droit de suffrage féminin en matière cantonale. E. P.

On nous prie de Neuchâtel, au moment où nous mettons sous presse, d'annoncer à nos lecteurs et lectrices habitant cette ville et les environs, le cours en quatre conférences que donnera, à la salle de l'Ecluse, les mardis soir 13, 20, 27 février et 6 mars, M. le professeur de Maday sur ce sujet: *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. Ce cours, public et gratuit, sera d'une grande utilité aux nouvelles électrices et aux futures candidates à ces tribunaux: aussi le leur recommandons-nous chaudement. (Réd.)

**Nyon.** — *Union des Femmes.* — Nous avons commencé le travail au début de l'hiver 1916-1917, sans ajouter d'élément nouveau à notre activité. Est-ce une raison pour ne pas parler du groupe de Nyon aux lectrices de ce journal? Faut-il, pour exciter l'intérêt, avoir toujours quelque nouvelle à communiquer, ou n'y aurait-il pas aussi un encouragement pour d'autres groupes, à savoir qu'ici ou là, les rouages fonctionnent bien, et que le travail de l'Union se développe en profondeur? C'est notre cas; nous sentons que l'Union des Femmes fait de réels progrès dans notre ville, qu'elle acquiert toujours plus de sympathie, et que les membres s'y intéressent plus activement. Les soirées familiales d'octobre et de novembre ont été plus nombreuses que celles de l'hiver précédent, et l'Assemblée générale qui, en janvier 1916, n'avait réuni que 22 personnes, en a eu 34 le 25 janvier 1917. — La Commission de surveillance de l'Ecole ménagère, celle des soins aux femmes en couches, ont eu des réunions particulières en automne pour organiser leur travail; cette dernière avait convoqué les sages-femmes pour avoir leur avis sur la meilleure manière de venir en aide aux mères nécessiteuses: des heures

de femmes de ménage, des layettes, des dons en nature, sont les principaux secours. — En octobre, nous avons organisé, avec la Croix-Rouge, dans une salle d'école gracieusement prêtée par les autorités, des séances de couture, afin de confectionner des vêtements pour les évacués. Ce mois-ci commenceront, dans les mêmes conditions, des soirées pour coudre des sous-vêtements destinés à nos soldats. — L'enseignement civique nous a préoccupées. M. G. Wagnière a bien voulu répondre à notre appel et venir donner à Nyon sa belle conférence sur *la Suisse et la guerre*. Un nombreux public a profité

de ses paroles si sérieuses et si élevées, et nous avons été vivement reconnaissantes de l'entendre. — A partir du 8 février, nous nous réunirons tous les quinze jours, chez notre présidente, pour lire quelques-unes des conférences que l'Union des Femmes de Genève a publiées en volume. Nous espérons que cette tentative pour intéresser les femmes à notre histoire nationale aura du succès. — Enfin, l'Ouvroir a recommencé à donner du travail, et, comme les deux derniers hivers, il fournira des vêtements au Comité central de secours.

S. B.

### PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

D<sup>r</sup> M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.

Benj. VALLÖTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.

*Extraits de trois siècles de féminisme : Stuart Mill et Condorcet*. 1 brochure : 10 centimes.

M<sup>me</sup> DE SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le Rôle moral du Suffrage féminin*. 1 brochure : 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.

Une Suisse (M<sup>lle</sup> E. CHENEVARD) : *Nos Réserves nationales*. 1 brochure : 30 centimes.

*Le Suffrage des Femmes en pratique*. 1 vol. : 1 fr. 80.

*Annuaire féminin suisse*. 2<sup>me</sup> vol. (1917) : 3 fr. 50.

*Jus Suffragii*, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n<sup>o</sup> : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

A. DE MADAY : *Le Droit des Femmes au Travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.

*La Femme et la Constitution genevoise*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

*Calendrier suffragiste pour 1917* : 25 cent.

*Carte postale avec pensées suffragistes*. La douz. : 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN : *Guide antituberculeux*. 1 brochure : 25 centimes.

M<sup>lle</sup> A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.

*La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure : 25 centimes.

### VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.

à Lausanne : Librairie F. Rouge & C<sup>ie</sup>, rue Haldimand, 6.

à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.

à Berne : Librairie Francke, Bubenberplatz, 7.

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

## Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18. GENÈVE Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.



OPTIQUE MÉDICALE

J. REYMOND

6, Rue de l'Hôpital (1<sup>er</sup> ét.) NEUCHÂTEL

LUNETTES, PINCE-NEZ

avec verres blancs, bleutés, fumés, cylindriques, etc.

Les verres **cylindriques combinés** sont livrés dans la journée.

Lunettes double foyer dites **Franklin** Pince-nez **Sport** américain.

Exécution des ordonnances de MM. les oculistes. — **Réparations.**



**Annonces de Sociétés féminines.** — Nous mettons à la disposition des Sociétés féminines et féministes, à raison de **15 fr. les douze insertions et de 8 fr. les six insertions**, une case d'annonces pour publications, conférences, homes, restaurants, écoles, bureaux de placement, etc., etc. Texte modifiable à chaque insertion au gré des Sociétés locataires.

### UNION DES FEMMES DE GENÈVE

Jeudi 1<sup>er</sup> mars, de 10 h. à 6 h. : VENTE DE L'OUVROIR (quai de la Poste, 14)

Vêtements pratiques et sous-vêtements pour hommes, femmes et enfants. — Lainages : chaussettes et passe-montagnes. — Paniers en raphia. — Cartonnages et boîtes, modèles originaux.

A 4 heures, au local (rue Etienne Dumont, 22) : Réunion mensuelle. Thé.

A 5 heures : Causerie de M<sup>me</sup> Brugger : *Pourquoi je veux parler d'antialcoolisme.*

### UNION DES FEMMES DE VEVEY

Mardi 13 février à 8 heures et demie. (Hôtel des Familles)

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

Rapports. — Réunion familière. — Thé.

### INSTITUT J.-J. ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education  
5, Taconnerie, GENÈVE

Collection d'actualités Pédagogiques

M<sup>lle</sup> A. DESCŒUDRES. *L'éducation des enfants anormaux* . . . . . 4 —

M. M. EVARD. *L'adolescente. Etude de psychologie expérimentale* . . . 5 —

## Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

## Magasins de l'Ouvroir Coopératif

GENÈVE, Rue du Marché, 40. CHATEAU D'ŒX, Mais. Communale

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. CANNES, 98, Rue d'Antibes, 98.

MONTREUX, 5, Avenue du Kursaal, 5. EVIAN, Rue Nationale.

## Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes.

Vêtements de Sports.

Jaquettes soie et laine.

Tous nos articles sont fabriqués dans nos ateliers avec des matières de première qualité et livrés à prix modiques directement à l'acheteur.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10